

LE CARTE BLEU

Feuille internationale d'architecture. 19, rue Bleue, Paris (9^e).
Cercle de rédaction : Georges Candilis, Lucien Hervé, Philippe Mallier, Yonel Schein, André Schimmerling.

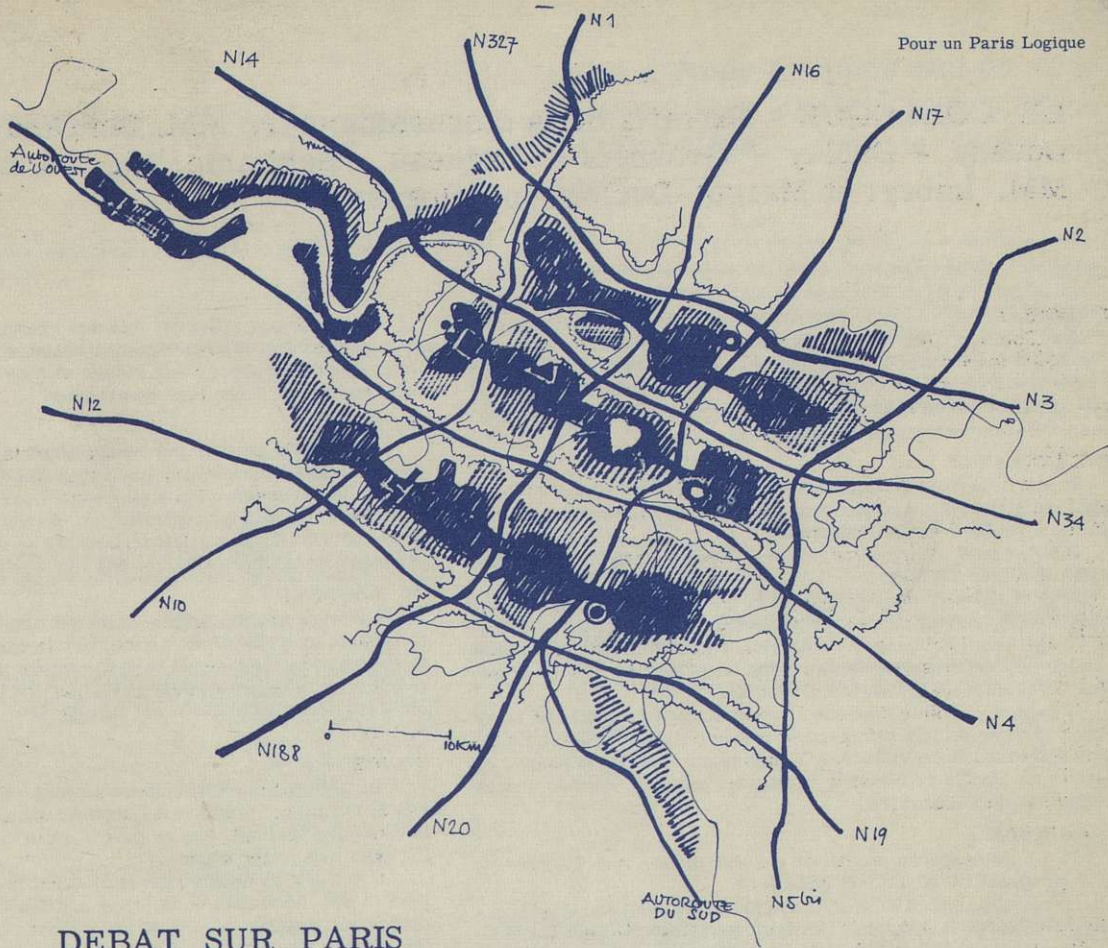
Directeur : André Schimmerling.
Trimestrielle.

Prix de l'abonnement annuel :
16 F. Le numéro : 4,00 F.

Collaborateurs : Roger Aujame, Elie Azagury, Sven Backström, Aulis Blomstedt, Lennart Bergström, Giancarlo de Carlo, Eero Erikäinen, Ralph Erskine, Michel Eyquem, Sverre Fehn, Oscar Hansen, Arne Jacobsen, Reuben Lane, Henning Larsen, Sven Ivar Lind, Ake E. Lindquist, Charles Polonyi, Keijo Petäjä, Reima Pietilä, Aarno Ruusuvuori, Jörn Utzon, Georg Varhelyi.

4.1964

Pour un Paris Logique



DEBAT SUR PARIS

A l'atelier CANDILIS-JOSIC, les représentants de diverses disciplines se réunissent autour d'une table ronde : il s'agit de débattre d'un problème local : PARIS.

Nous avons préconisé ici-même l'utilité de pareilles réunions qui nous paraissent dans les conjonctures actuelles préparer le chemin à une approche nouvelle dans les problèmes d'architecture et d'urbanisme.

Aussi avons-nous tenu à offrir à nos lecteurs un compte-rendu qui, au-delà du problème traité et des solutions préconisées, ouvre des perspectives sur les tâches qui nous attendent et les moyens de les mettre en œuvre.

(Voir II A propos du colloque).

La discussion s'organise autour d'un projet dont les trois auteurs, MM. DUPLAY, DOUADY et GROS-BOIS, chargés de l'étude de l'aménagement de la zone B de la Défense et de la Plaine de Montesson (au sein du Séminaire d'Urbanisme de l'Ecole de Beaux-Arts dirigé par les professeurs AUZELLE et GUTTON) ont dépassé le cadre restreint du programme en étudiant un plan d'urbanisme pour l'agglomération parisienne tout entière.

L'idée est la suivante : substitution d'une trame linéaire au développement radio-concentrique par la fixation de trois axes de développement parallèles est-ouest. La première de caractère industriel (nord), national et culturel et politique (centre) et international (sud). Les trois axes de développement sont traversés par un fuseau perpendiculaire le long duquel se groupent les institutions universitaires et scientifiques.

(Projet présenté ci-dessus).

Les conséquences qui découleraient de cette disposition seraient les suivantes :

- Les implantations nouvelles sont orientées (croquis)
- Les fonctions internes sont équilibrées (croquis)
- Le couple habitation-travail est réalisé (croquis)
- La circulation est assurée.

LE COLLOQUE - Extraits de la discussion entre MM. Bossard - Candilis Douady - Duplay - Grosbois - Lagneau - Schimmerling (Architectes) et MM. Imbert et Margot-Duclos (Sociologues).

M. BOSSARD :

La solution préconisée représente un schéma basé sur l'extension indéfinie de l'agglomération. Or elle va à l'encontre de la ville liée à un site où le rapport entre volumes bâtis et paysage crée une possibilité d'identification pour le citoyen. La ville par essence est un lieu géométrique défini.

M. LAGNEAU :

Si le dynamisme de l'extension de PARIS a été bien senti (est-ouest), la séparation des fonctions préconisée par les élèves paraît difficile à réaliser et peu opportune.

D'autre part, l'urbanisation de la Région Parisienne est liée à celle d'autres régions.

Si la croissance démographique de PARIS ne peut être bloquée par le développement de centres régionaux (PARIS aura dans vingt ans 12 millions d'habitants), ce développement doit être prévu dans le cadre de l'urbanisation de la région ouest de l'Europe et de ses pôles d'attraction soigneusement étudiés.

L'espace parisien dépasse l'importance d'une ville et revêt celui d'une région. Ce changement d'échelle modifie à la fois les méthodes et les moyens locaux à employer. D'où la naissance du District de PARIS réunissant 32 communes pour les besoins de l'organisation nécessaire.

M. CANDILIS :

Trois principales positions ont été prises sur PARIS :

- La proposition de PARIS parallèle
 - Le plan d'aménagement de la région parisienne (PADOC)
 - Le maillage de fonctions de la région parisienne (PARIS logique).
- Au milieu des incertitudes qui le confrontent, il faut que l'homme de métier, dans le cas de PARIS, ait une notion précise non seulement des problèmes relatifs au fonctionnement de la ville, mais également de ceux qui touchent à son rôle historique.

A travers toutes les transformations qu'opèreront les techniciens urbanistes, l'âme de PARIS doit toujours être présente. Or cette âme repose sur certaines valeurs de site (artificiel ou naturel) essentielles. A ce point de vue le projet d'implantation d'une autoroute sur berges implique la méconnaissance totale de la Seine comme partie intégrante de la Cité.

M. LAGNEAU :

Je reconnais la menace qui pèse sur l'urbanisme, de la part d'apprentis technocrates. Par ailleurs, j'attire l'attention sur un certain manque de préparation, un certain désintéressement des architectes eux-mêmes face aux problèmes d'urbanisme. D'autres spécialistes sont concernés par ces problèmes d'urbanisme. Pour certains d'entre eux, je pense aux Ingénieurs des Ponts & Chaussées en particulier, des cours ont été créés qui facilitent l'initiation à cette discipline et donnent aux jeunes ingénieurs, une certaine formation d'Urbaniste qui doit les rendre aptes à participer, au sein d'équipes polyvalentes, à un travail collectif.

M. SCHIMMERLING :

L'urbanisme est un peu jeune pour qu'on puisse s'autoriser à parler de désintéressement.

J'estime par ailleurs, que des réunions telles celles organisées par les élèves architectes-urbanistes témoignent de la volonté de ceux-ci de combler une lacune et à ce titre elles doivent sous une forme ou l'autre être continuées.

M. BOSSARD :

J'aimerais revenir sur un des aspects du problème passé sous silence jusqu'à maintenant aussi bien par les auteurs du projet que durant la discussion : celui de l'aspect architectural.

Etant donné la concentration qu'impose la construction urbaine, la recherche de nouvelles structures et de formes parfaitement adaptées ne s'impose-t-elle pas dès maintenant ?

M. LAGNEAU :

La concentration urbaine telle que nous la connaissons est partiellement un phénomène factice lié à la valeur exagérée du sol par la spéculation. Des mesures appropriées permettraient de libérer le sol pour tous les usages requis par les besoins de l'homme. La question de l'architecture me semble donc déplacée ou plutôt prématurée.

M. IMBERT :

La répartition des fonctions telle qu'elle est exprimée dans le projet me paraît conduire à l'appauvrissement de la vie sociale de la cité (ségrégation). Sur ce point l'apport du Sociologue est essentiel pour une telle étude.

C'est par un examen quasi microscopique de l'organisme urbain et des mécanismes de la vie sociale que l'on déduira l'information nécessaire à l'Urbaniste. C'est ainsi que les travaux effectués par Chombart de Lauwe ont permis d'établir les grandeurs désirables des agglomérations.

M. LAGNEAU :

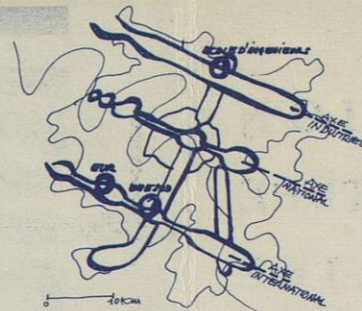
Je ne pense pas que l'on puisse arriver à définir la grandeur optima. On doit tendre à créer des équilibres offrant le maximum de possibilité de choix aux habitants.

M. GROSOIS (en réponse à M. IMBERT)

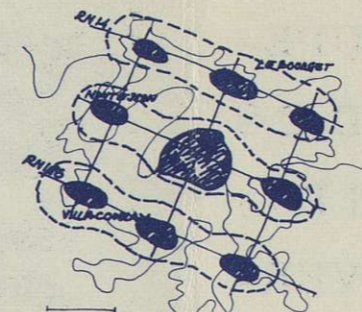
Cette répartition des fonctions n'est pas une séparation des fonctions, c'est à l'échelle de la nouvelle agglomération de 30 km de côté une redistribution des fonctions éminentes de PARIS suivant des faisceaux urbains. On ne peut plus parler de ségrégation lorsque l'on sait que chacun des noyaux périphériques incorporés dans ces faisceaux donnera sa "coloration" à une cité de 2 millions d'habitants.

M. MARGOT-DUCLOS :

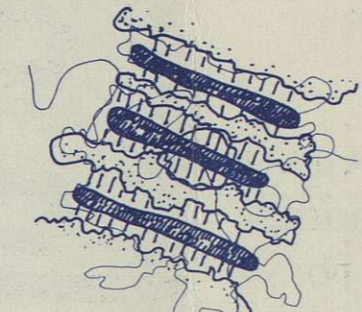
Je désirerais conclure sur la nécessité de procéder à des confrontations où chaque spécialiste pourrait tenir la parole non seulement en son nom individuel mais en tant que représentant de sa profession et de la position de sa profession face à un problème capital comme la création d'un plan aménagement engageant de grandes options à l'échelle d'une région.



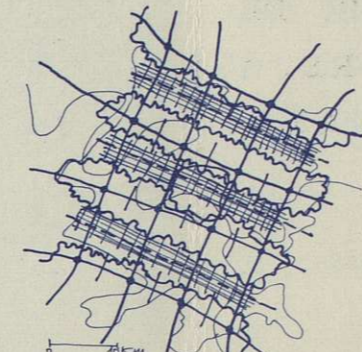
Les implantations nouvelles sont orientées



Les fonctions internes sont équilibrées



Le couple habitat-travail est réalisé



La circulation est assurée

A propos du Colloque

- Comment harmoniser croissance de la ville et vie sociale ?
Quel est le but poursuivi ?

- Paris-Ville ou Paris-Ville-région ? Quelle est l'échelle de la recherche ?

- Quel caractère donner à l'habitat ?
L'héritage historique et l'avenir ?

- Où doit-on commencer à parler d'urbanisme ?
Où doit-on cesser de parler urbanisme pour parler architecture ?
etc...

Toutes ces questions sont essentielles. Bien d'autres encore. Doit-on les prendre en considération ou peut-on se permettre de faire des propositions d'urbanisme, instinctives et arbitraires, sous le prétexte que "nous n'avons pas les moyens d'y répondre et que le temps presse". Le temps presse en effet : il faut s'attendre à ce que le PARIS à demi asphyxié de 8,5 millions d'habitants que nous connaissons, atteigne en 2000, 12 ou 16 millions d'habitants.

Il est effectivement urgent d'agir. Mais comment ?
Deux solutions :

1) Mise au point des grandes lignes d'une action d'ensemble de restructuration ou d'implantation d'équipement, à une échelle qu'il importe de définir en fonction d'un contexte français, et d'un contexte européen qu'il importe de définir simultanément - ou bien -

2) Juxtaposition d'actions partielles séparées de restructuration ou d'implantation d'équipements, en profitant au jour le jour des terrains relativement vastes que l'on trouve encore parfois autour de PARIS (ou en libérant volontairement ces terrains).

Nous voulons montrer pourquoi, entre les deux termes de cette alternative, nous n'avons pas le choix.

Une occasion nous est donnée d'observer comment se sont déroulées les recherches de trois équipes de jeunes urbanistes, à partir de trois programmes scolaires qui concernent précisément deux terrains bien connus des environs de PARIS. Il s'agit par conséquent de trois exemples d'actions partielles. (Les trois équipes sont : celle déjà citée, celle de MM. AUBRY - BOYER et FERRIEUX et celle de MM. DELLUS et WURSTEISEN, toutes trois du Séminaire Tony Garnier - Ecole des Beaux-Arts).

Voici comment ont procédé ces équipes :

Sujet d'étude proposé aux équipes et hypothèse choisie par chacune d'entre elles, dans le cadre du sujet.

Les équipes auraient pu, puisqu'il s'agissait d'un exercice scolaire, traiter effectivement leur sujet en émettant un certain nombre d'hypothèses de départ. Elles ont préféré s'assurer préalablement du bien fondé de l'implantation demandée sur leur terrain. Elles sont évidemment sorties volontairement du sujet initial. Elles se sont donc posé des questions mais avec l'arrière-pensée de revenir au sujet :

Trois équipes : Trois sujets d'études analogues. Trois réactions analogues.

Choisir arbitrairement "un programme" d'une telle ampleur, c'est aller au-devant de graves mécomptes pour le programme proprement dit, comme peut-être pour PARIS lui-même.

Ces premières questions en appellent d'autres :

Et toutes ces questions se résument en une seule :

Par où doit-on commencer à répondre à cette question ?

On peut regretter qu'à l'échelon aménagement du territoire, les trois équipes n'aient fait que peu de propositions : il aurait fallu qu'elles fussent trois instituts spécialisés ou qu'elles ne fussent pas décidées à faire des propositions sérieuses. La carence dont il est fait preuve ne peut donc être la leur.

Leurs solutions aux échelons inférieurs (ci-contre) sont à l'extrême limite de ce qu'une équipe composée uniquement d'architectes et d'urbanistes peut se permettre de proposer ou plutôt, disons qu'elles sous-entendent fatalement qu'un certain nombre de choix sociologiques, philosophiques, économiques, etc... ont été faits sans la participation qui eut été normale d'équipes plus larges comprenant des représentants d'autres disciplines : sociologues, psychologues, géographes, médecins de médecine somatique et psycho-somatique, ingénieurs de toutes branches, économistes, philosophes, représentants de la population, etc...

A propos de la libération en 1975 des terrains du Bourget, il semble souhaitable d'en envisager la création d'un centre d'importance régionale. Effets induits par un tel centre régional, dans une zone d'urbanisation incomplète. (9 hypothèses).

HYPOTHESE Les terrains du Bourget, point de départ d'une *Croisée Verte*, première étape d'un programme d'espaces verts pour l'ensemble de la Région.

Par MM. AUBRY - BOYER - FERRIEUX.

1964



- L'implantation d'une croisée verte est-elle nécessaire ?
- Pourquoi ?
- Quelle importance lui donner ? Quel rôle ? Quelle urgence ? Quelle échelle ?
- Le besoin de verdure a-t-il priorité sur tous les autres besoins de la région ? Ne pourrait-on envisager des solutions d'ensemble satisfaisant tous ces besoins ?
- Quels sont les besoins de la Région Nord ? Il faut les connaître.
- Enquête sur Habitat-Travail-Equipement-Circulation-Verdure, avec ses premières conclusions : Mise en évidence de la dépendance de la Région Nord vis-à-vis de PARIS, du double point de vue des équipements et du travail.
- D'où nécessité d'une étude d'ensemble de la Région pour parvenir à la définition d'un nouvel équilibre.

HYPOTHESES *Restructuration de la Région Nord* de PARIS en partant d'une utilisation des terrains du Bourget.

Par MM. DELLUS et WURSTEISEN

- Que mettre au Bourget :
 - 1) Une "centre régional" doublant PARIS, au service de la région Nord ? Quel rapport entre ce centre et PARIS et quel rôle pour ce centre, au sein d'une agglomération Nord ?
 - 2) Un grand équipement d'intérêt général, Parc de la culture, Grand Stade ? Ce serait un équipement excentré, un point dur séduisant qui deviendrait une contrainte pour l'avenir, justifié seulement par le fait qu'un terrain est immédiatement disponible.
- Actuellement, la région Nord est tournée vers PARIS : la définition des rapports avec PARIS ne pose pas de problèmes.
- Si l'on devait implanter un ensemble équipé au Nord de PARIS, cela intéresserait combien de personnes ? Ces personnes seraient groupées en un certain nombre d'unités qui sont à définir en fonction de leur forme de vie. Quelle devrait être leur forme de vie dans une unité.
- Lorsque l'on considère toutes ces unités face à PARIS, alors tous les problèmes commencent à se poser : relations réciproques, croissance réciproque, etc...
- Ce qui est vrai pour le Bourget, est vrai aussi pour la vallée de Montmorency - la Marne, etc...
- La région Nord est liée aux autres régions - Aucune ne peut être isolée. Les problèmes de la qualité et de la fonction de toute implantation nouvelle sont liés aux mêmes problèmes pour la région contigue et ceci de proche en proche. Toute la région Parisienne est concernée et PARIS à plus forte raison.

Dans le cadre du Plan d'Aménagement de la Région parisienne (PADOG), ont été réservées plusieurs zones "pouvant faire l'objet d'un aménagement de caractère régional" et dont certaines sont destinées à recevoir un "ensemble d'équipements supérieurs ou de caractère exceptionnel", : c'est le cas de la plaine de Montesson (et des terrains actuellement occupés par les aérodromes de Villacoublay et du Bourget).

HYPOTHESE Regroupement administratif et Parc culturel sur la plaine de Montesson.

Par MM. DUPLAY - DOUADY et GROSBOIS.

1961

Il y a lieu de considérer l'hypothèse de travail comme correspondant à un véritable *regroupement* administratif et non pas à une extension des services de certains ministères. Trois facteurs le prouvent : la qualité du terrain, l'enquête administrative, l'aménagement régional.

Le terrain :

D'immenses terrains libres en liaison avec la Défense ? Qualité géographique du site par rapport à PARIS, par rapport à la forêt de St-Germain. Le rythme remarquable des espaces bâtis existants : Louvre, Tuileries, Concorde, Champs-Élysées et bientôt Rond Point de la Défense doit être maintenu et amplifié jusqu'à la forêt de St-Germain. Aboutissement de la "voie triomphale".

L'enquête :

Si l'on tente d'analyser isolément la vie administrative de PARIS, on s'aperçoit d'autant mieux de la place prépondérante qu'elle prend dans la vie de la capitale et des multiples liens qui la relient aux autres activités.

De quel droit, selon quel critère peut-on choisir "d'expatrier" tel ou tel service (la tête restant à PARIS) plutôt que tel autre ?

Ne risque-t-on pas de créer ou d'accentuer des déséquilibres, des anomalies ?

Quelles conséquences, pour les ministères eux-mêmes ou pour la vie intense de relations et d'échange à laquelle ils participent, engendreront de telles émigrations ?

Comment intégrer ce regroupement administratif excentré au PARIS actuel.

Cette politique de déconcentration élargie à toutes les formes de l'activité, où cela mènerait-il ?

L'Aménagement régional :

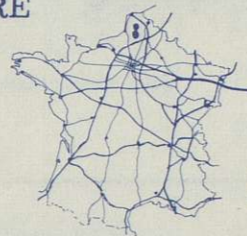
Au problème de la décongestion des grandes activités de la capitale on doit trouver une solution globale :

Que veut-on faire pour Paris et la Région Parisienne ?

ECHELON AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pas de données générales ni particulières d'aménagement du territoire.

On peut seulement faire en ce qui concerne la circulation quelques remarques sur le radio-concentrisme à l'échelon national et ses répercussions sur la région parisienne; sur les autoroutes étrangères qui se bloquent à nos frontières; et sur les lignes directrices présumées des grands axes de transports nationaux.



Grands axes de circulation superposés au système radio-concentrique actuel

Pas de données générales ni particulières d'aménagement du territoire.

Pas de données générales ni particulières d'aménagement du territoire.

ECHELON REGION

Une étude d'ensemble de la région commence par une large enquête sur l'état actuel et les prévisions possibles.

Habitat : Localisations - état actuel - perspective démographique (12 à 16 millions en l'an 2000)

Travail : Rapports avec l'habitat. Mouvements migratoires. Evolution des secteurs d'activité. (20% de secondaires en 2000)

Equipement : Echelons - rapports avec l'habitat - sous équipement des banlieues qui dépendent de PARIS en de nombreux domaines.

Circulation : Radio-concentrisme - Pas de liaisons interbanlieues - étouffement.

Il faut penser échelle de la vie urbaine avant de penser structure nouvelle. Dans l'agglomération actuelle de 8 millions d'habitants, seul PARIS se reconnaît comme un élément organisé; d'où notre tentative de définir des unités urbaines dans lesquelles une certaine vie et un certain équilibre soient possibles.

Définition des unités :

Dimensions des unités : l'échelle souhaitable sur le terrain parisien

Nature : concentrées - diffuses

Relations : liaisons et relations des unités entre elles

Croissance de chaque unité : choix d'un optimum de 600.000 h. au-delà duquel l'équilibre intérieur de l'unité se trouve bouleversé - équipements - densités - circulation - etc...

Le caractère complexe et séduisant du PARIS composite d'aujourd'hui, composite mais paralysé, doit être conservé. Il faut retrouver cet équilibre dans le "grand PARIS" d'aujourd'hui, agglomération de 30 km de côté en grande partie occupée par le logement des hommes.

Les fonctions éminentes de PARIS sont distribuées suivant des faisceaux urbains qui concrétisent les possibilités latentes de l'agglomération (voir PARIS logique - maillage orthogonal).

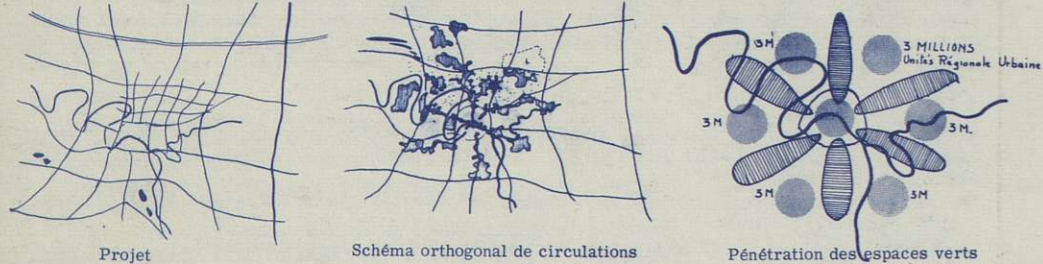
La nouvelle structure régionale est donnée, le regroupement administratif de la plaine de Montesson en devient un élément pilote remarquable.

6 **Verdure** : Carence - comparaisons avec d'autres capitales : la verdure indissociable de la composition du domaine construit.

Donc à l'échelon de la Région :

- Nécessité de trouver l'échelle favorable à la vie en unités d'équipement des futurs 16 millions d'habitants.
- Mise au point d'un grand principe simple d'opérations tiroir.
- Définition de 6 grandes zones d'habitation autour de PARIS.
- Définition du rôle du PARIS actuel.
- Examen d'une politique volontaire d'espaces verts et libres à l'échelon aménagement du territoire.
- Superposition d'un maillage orthogonal au système radio-concentrique actuel.

(Nécessité de raccorder le système routier de PARIS au réseau général des routes françaises en même temps qu'impossibilité d'établir ce système indépendamment de l'aménagement du territoire: l'avenir économique d'une région étant en effet lié à l'infrastructure routière, S.N.C.F., fluviale, etc... entre autres choses).



ECHELON LOCAL

Restructuration de la Région Nord de Paris en fonction des principes généraux d'organisation ci-dessus, et application au Bourget

- Sur les six zones réparties autour de PARIS, deux se situent dans la région Nord.
- Ces régions autonomes sont séparées par des coulées vertes.
- La verdure s'infiltré entre les zones d'habitat.
- **L'habitat :**
 - Chaque région a sa capitale régionale
 - Toutes les constituantes de la Région urbaine sont des villes à la fois autonomes et liées entre elles. Ces villes bénéficient d'un certain isolement.
 - PARIS reste Capitale et seulement cela.
 - Le Bourget est la capitale régionale parce que libre en premier
 - Le processus de réalisation est le suivant :
 - Utilisation du sol libre pour implanter préalablement les équipements.
 - Création progressive de villes de 50.000 h. autour de ces équipements.
 - Densification de ces villes et libération progressive des terrains tout autour, etc...

CONCLUSION

Par trois voies distinctes mais parallèles, les trois équipes ont fait la même ascension caractéristique du particulier au général, des problèmes vastes mais particuliers du Bourget ou de Montesson à l'ensemble de la région parisienne.

A partir de données nombreuses quoique incomplètes, elles ont fait trois propositions, d'ailleurs similaires et complémentaires, concernant Paris Ville-Région.

Alors seulement elles se sont senties autorisées à parcourir le chemin inverse, c'est-à-dire à redescendre chacune vers son problème particulier, pour lui apporter une solution, cette fois en connaissance de cause.

Il n'est pas inutile de signaler que chemin faisant :

- elles ont situé Paris par rapport aux grandes voies nationales et internationales de circulation,
- elles ont arrêté une politique très précise de restructuration du Grand Paris avec affectation provisoire des

Croissance de l'ensemble des unités :

- unités agglutinées : retour au radio-concentrisme
- choix d'un accroissement linéaire suivant une direction, en fonction des éléments du site, des données économiques, etc...

La structure linéaire de l'ensemble des unités assure :

- facilité des échanges
- équilibre habitat-travail
- contact entre l'homme et la nature

Donc à l'échelon de la région parisienne :

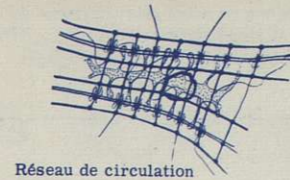
- Intégration des unités dans l'agglomération actuelle. Pour répondre à la vocation de PARIS ville historique - capitale et centre de production et de distribution, nous distinguerons dans un ensemble les zones à *fonctions complémentaires* :

- Une zone centrale (administrative et culturelle)
- Au Nord et au Sud, 2 vastes zones urbaines (fonctions nécessaires à la vie d'une grande agglomération et s'organisant comme une *succession d'unités urbaines*)

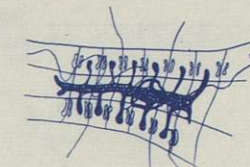
- Recomposition des nouvelles structures.

- Desserrément des industries. Répartition des lieux de travail et de production près des zones d'habitat.
- Création dans les zones périphériques d'équipements et d'activités tertiaires complémentaires du noyau central.
- Organisation des relations d'échange entre les différents centres d'activité en créant un réseau de circulation horthogonal.
- Provoquer le développement linéaire de l'ensemble de l'agglomération.

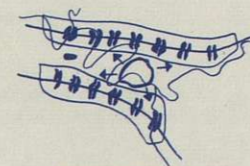
Développement linéaire



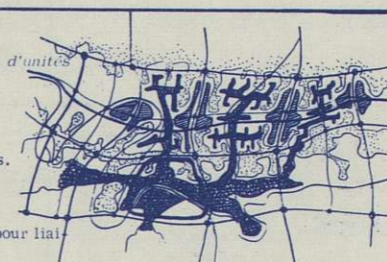
Réseau de circulation



Activités tertiaires et équipements



Activités secondaires



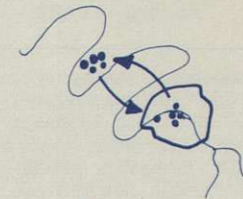
Région Nord de Paris

- Cadre de la restructuration : la zone urbaine Nord définie ci-dessus
- A l'intérieur de la zone : une alternance de centres industriels et de centres urbains définit une succession d'unités urbaines.
- Organisation interne des unités :
 - Zone centrale très dense : habitations - emplois tertiaires - équipements
 - Zones résidentielles en relation avec la zone centrale
 - Zones industrielles situées à la périphérie des quartiers d'habitation et isolées par des zones maraichères.
- Réseau de circulation :
 - un réseau industriel : axe Est/Ouest - (Transport des matières et liaisons inter-centres)
 - un réseau général Est/Ouest et Nord/Sud (Autoroutes expresses pour liaisons rapides et autoroutes urbaines pour liaisons inter-centres)
 - un réseau EST OUEST et NORD SUD de transports en commun (liaisons inter-centres)
 - Définition des étapes de réalisations :
- a) les terrains du Bourget s'intègrent dans une première étape d'unité urbaine de la zone Nord. (45.000 logements soit le 1/4 d'une unité définitive de 550.000 habitants environ).
- b) l'autoroute Nord de PARIS s'inscrit dans le réseau général
- c) un métro régional dessert l'ensemble et assure la liaison avec PARIS.

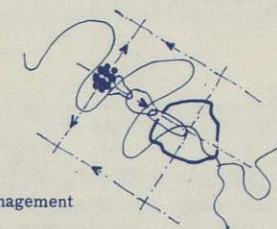
Paris actuel - les ministères



L'extension



Le regroupement et l'aménagement



Le groupement administratif dans la plaine de Montesson

L'analyse du programme

Le nombre d'organismes administratifs qui sollicitent leur implantation dans la zone B de la Défense et la Plaine de Montesson dépasse les possibilités offertes par la superficie disponible et surtout ne sont pas tous susceptibles de cohabiter sans se nuire.

La sélection des éléments à retenir se fera en tenant compte des caractéristiques du terrain et de la vocation précédemment définie.

Trois possibilités :

- acceptation
- refus : nouvelle implantation proposée dans le maillage
- désir de voir s'implanter certains éléments caractéristiques de cet ancien équilibre non prévus primitivement au programme.

CONCLUSION : le plan d'urbanisme de détail. Seulement maintenant dans une structure régionale donnée avec un programme issu de l'enquête et de ses rapports avec d'autres propositions nous pouvons définir un plan d'aménagement de détail pour lequel nous sommes certains de sa bonne intégration dans le schéma d'expansion de la Région et de son bon fonctionnement dans les échanges internes.

efficace pour la production, le commerce, les finances et l'administration, elle devrait tenir compte avant tout des hommes pour laquelle la ville est faite et de leurs besoins. Sinon les sciences humaines elles-mêmes seront utilisées pour adapter les hommes au cadre qui aura été construit pour eux *sans les consulter*, pour faire accepter les décisions prises en haut lieu par une "élite" chargée de penser pour les autres.

La complexité des analyses, la difficulté du choix, appellent l'équipe pluridisciplinaire permanente de spécialistes.

C'est une condition nécessaire et impérative - Ce n'est pas une condition suffisante.

Pour Chombart de Lowe, la pratique de la sociologie représente une forme indispensable de consultation populaire. Ce n'est peut-être pas la seule.

Comme par ailleurs il dit lui-même (en quelque sorte) que l'évolution naturelle pas plus que l'évolution façonnée par une "élite" ne coïncident fatalement avec l'évolution souhaitable, on est amené à penser que les choix fondamentaux devraient être en définitive opérés par la population elle-même : ce qui pose le problème de la formation civique à l'école, de la formation civique des adultes et du fonctionnement démocratique des institutions.

Numéro réalisé par Philippe Fouquey, avec la collaboration de Jean-Michel Aubry, Jean Dellus, Robert Ferrieux, Louis-Pierre Grosbois.

FORUM

LODS à PLEYEL

Enfin, un enterrement de première classe a été fait à l'architecture dite moderne, dite préfabriquée - à cette demie-science faite de compromis et d'extravagance orgueilleuse que voulait être l'urbanisme d'alcôve, éternel rafistolage du vieux-neuf ou inversement.

L'officiant Marcel Lods, bâtisseur prévoyant en faisait la prédiction il y a vingt si non trente ans ; de quoi frémir ! Pays et Peuple volontairement tenus dans l'ignorance du problème qui, pourtant, plus que les Allocations Familiales et les fesses de BB, touche l'ensemble des habitants-citoyens !

Faisant face au prêtre, dans cette salle Pleyel dont la demesure rend tout contact avec l'auditoire quasi-impossible : la Grande Bourgeoisie Architecturale, rigolant doucement de ces "éternels révoltés"... qui dérangent de temps en temps leur conscience ordonnée et en ordre ! Ou encore les élèves beaux-artistes, déroutés tantôt par l'enthousiasme et la sincérité, tantôt par des appels à la révolte-sans-lendemain. Quel sort que celui de la troupe !

Et en vain cherche-t-on un chef, en vain consulte-t-on les oracles disposés à donner des conseils sans participation à l'évènement !

Lods a exposé admirablement son sujet.

Au moins la moitié de la salle en était convaincue d'avance ; un quart fut convaincu sur place ; un quart d'irréductibles, et encore, je demande à voir. Ce fut un auditoire d'architectes en quête de "culture", de "mise-en-règle-des-consciences" !

Son sujet Lods aurait dû l'exposer devant le Parlement, au Sénat, à Matignon, à l'Elysée, à la Mutualité devant les Syndicats, à la Sorbonne aux étudiants de toutes les disciplines.

Convaincre des architectes ; laissons nous rire... ou pleurer !

Dirigés et dirigeants ignorent tout de la démarche architecturale ; qui leur dira quelque chose là-dessus ? Quel parti de droite ou de gauche en entreprendra l'éducation ?

Lods annonça l'ère du "planisme", de "l'Agence Nationale d'Urbanisme et d'Architecture", enfin de l'Industrie du Bâtiment, véritable et non plus camouflée derrière des étiquettes lamentables de "préfabrication" ou d'industrialisation "lourde", etc...

On a compris Lods ; comment ne pas le comprendre ?

Et alors ?

Quels sont les MOYENS D'ACTION en notre possession ?

Qui REFUSERA de bâtir ou de rebâtir erreurs et horreurs ?

Qui OSERA changer et non pas "réadapter" l'enseignement ?

Qui IMPOSERA la conversion d'une partie improductive de l'Industrie en industrie du bâtiment ?

Qui ? Qui ? et Quand ?

Oh quel désespoir cher Lods, que de remplir une salle avec deux mille architectes en Novembre 1964 pour leur apprendre au-delà du métier, leur propre morale !

Ont-ils seulement eu la finesse des masochistes pour vous comprendre ?

J'en doute !

Merci !

i. schein,
Paris, novembre 1964

EXPOSITION
D'ARCHITECTURE
FINLANDAISE
CONTEMPORAINE
A L'ECOLE SUPE-
RIEURE DES
BEAUX-ARTS-
PARIS - OUVER-
TURE : 4 DEC. 1964

CONFERENCE D'AULIS
BLOMSTEDT, PROFES-
SEUR A L'ECOLE POLY-
TECHNIQUE D'HELSINKI.
THEME : L'AVENIR DE
L'ARCHITECTURE. A
L'ECOLE, LE 8 DECEM-
BRE A 21 H.

Compte-rendu dans le prochain numéro